

COLLECTE DES PLASTIQUES AGRICOLES

GUIDE PRATIQUE

CALENDRIER DE COLLECTE 2021 :

Municipalité	Jour de collecte
Beauharnois	Le 1^{er} mercredi du mois
<i>Secteur Beauharnois</i>	
<i>Secteur Maple Grove</i>	
<i>Secteur Melocheville</i>	
Saint-Étienne-de-Beauharnois	
St-Louis-de-Gonzague	
St-Stanislas-de-Kostka	
St-Urbain-Premier	
Sainte-Martine	
<i>Secteur campagne</i>	
<i>Secteur village</i>	
Salaberry-de-Valleyfield	
<i>Secteur Georges-Leduc, Champlain, La Baie, Robert-Cauchon et Jules Léger</i>	
<i>Secteur Grande-Île</i>	
<i>Secteur Nitro et Sant-Timothée</i>	

Il n'y a pas de collectes les jours fériés suivants : 1^{er} janvier, 24 juin et 25 décembre. Pour ces dates, la collecte est reportée au prochain jour ouvrable.

CONSIGNES :

- Attachez les plastiques en ballot.
- Les dimensions des ballots **ne doivent pas excéder** 1m X 1m (3' X 3') et un poids de 40 livres (18 kg).
- Disposez les ballots à 1 mètre du bac.
- **Pour la santé et la sécurité des travailleurs, les ballots ne doivent pas être disposés dans une boîte de camion ou dans la pelle d'un tracteur, car ils ne seront pas ramassés.**
- Les plastiques doivent être placés en bordure de rue la veille de la collecte ou avant 7h00 le matin de la collecte.
- Jetez aux déchets les plastiques trop souillés par la boue et le foin.



Pour information, contactez le service environnement de la MRC de Beauharnois-Salaberry

Téléphone : 450 225-5055

Courriel : environnement@mrc-beauharnois-salaberry.com